



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 2101 464

Le 8 février 2021

OBJET : *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1)*

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 25 janvier 2021. Nous comprenons de celle-ci que vous aimeriez obtenir le nombre et le coût de toutes les opérations de surveillance aérienne réalisées par la Sûreté du Québec sur certains axes routiers du Québec ainsi que le nombre de constats d'infraction émis lors de ces opérations, et ce, pour l'année 2020.

Aux termes des recherches effectuées, nous vous informons qu'aucune opération de surveillance aérienne visée par votre demande n'a été effectuée par la Sûreté du Québec pour l'année 2020. De ce fait, nous ne détenons pas les renseignements demandés (art. 1 de la *Loi sur l'accès*).

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi mentionné ainsi que l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Sania Cantina
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels